



Scintigraphie osseuse

78.004F

**Jan Yperman Ziekenhuis • Briekestraat 12 • 8900 Ieper •
www.yperman.net • 057 35 35 35**

Votre médecin traitant vous a adressé(e) au service de Médecine nucléaire du CH Jan Yperman à Ypres, pour y subir une **scintigraphie osseuse**. Ce dépliant vous donne des informations au sujet de la **préparation** et de la **réalisation** de l'examen.

Les informations figurant dans ce dépliant sont d'ordre général, ce qui veut dire que l'examen sera le plus souvent effectué de la manière décrite ci-dessous. Toutefois, il y a toujours des exceptions. Dans ce cas, l'examen sera adapté à votre situation.

L'examen :

Une **scintigraphie osseuse (ou squelettique)** permet de **déceler et de visualiser divers types d'affections du squelette**. En outre, elle permet **d'évaluer la vascularisation de certaines parties du squelette**. Ceci permet par exemple de détecter des foyers inflammatoires.

L'irradiation est faible et comparable à celle des examens radiologiques classiques. Lors d'une scintigraphie osseuse, l'ensemble de l'organisme peut être étudié en vingt à trente minutes, sans irradiation supplémentaire.

L'examen se déroule en **deux parties**. Lors de la **première partie**, on **injecte une petite quantité de traceur radioactif dans un vaisseau sanguin du bras/de la main/du pied**. Au bout de **quelques heures**, le produit a été **capté dans le squelette**, et vous devez revenir pour la **réalisation** de la **scintigraphie osseuse proprement dite**. L'infirmière vous communiquera l'heure exacte.

Contre-indication (grossesse et allaitement) :

- Si vous êtes enceinte ou si vous pensez être enceinte, l'examen NE PEUT être réalisé. Il est préférable qu'un enfant à naître ne soit pas exposé aux rayons.
- L'allaitement doit être différé jusqu'à 24 heures après l'examen.

Préparation :

Cet examen ne nécessite **pas de préparation spéciale** : vous pouvez manger, boire et éventuellement prendre vos médicaments comme d'habitude. Vous devrez cependant boire suffisamment d'eau après l'injection du traceur radioactif. Il est également important que vous alliez **régulièrement uriner et que vous vidiez bien votre vessie, certainement juste avant la prise des clichés**. Une vessie pleine complique en effet l'évaluation correcte du petit bassin.

Que dois-je enlever pendant l'examen ?

On vous demandera d'enlever un certain nombre de choses (*vous pouvez garder vos vêtements*) :

- Chaînes et bracelets
- Montre
- Ceinture/bretelles
- Vider le contenu des poches (monnaie, portefeuille, clés)
- Corsets rigides

Le jour de l'examen :

Faites **imprimer des étiquettes à votre nom** au guichet des inscriptions de l'hôpital. Puis, suivez l'indication **local 78** – service de Médecine nucléaire/Isotopes.

Si vous êtes hospitalisé(e), vous y serez conduit(e).

L'infirmière du service de médecine nucléaire vous conduit dans la salle où se déroule l'injection ou dans la salle équipée de la caméra et vous explique le déroulement de l'examen, et demande votre consentement, ceci avant que le produit radioactif vous soit injecté.



L'examen se déroule en deux parties :

- l'injection d'une petite quantité de traceur radioactif
- au bout de quelques heures, la scintigraphie osseuse est réalisée

Injection :

L'examen commence par l'administration d'une petite quantité de traceur radioactif dans un vaisseau sanguin du bras/de la main/du pied. Durant cette injection, on peut éventuellement prendre des clichés pour évaluer la circulation sanguine.

Ensuite, il faut quelques heures pour que le produit soit capté par le squelette. L'infirmière vous communiquera l'heure exacte de la réalisation des clichés. Entre-temps, vous pouvez quitter le service ou vous serez reconduit(e) dans votre chambre si vous êtes hospitalisé(e). Pendant ce temps d'attente, il est important de boire plus d'eau que d'habitude (*sauf si vous êtes dialysé(e)*) ; vous pouvez également manger.

Scintigraphie osseuse :

À l'heure dite, vous devrez vous représenter au service de Médecine nucléaire (local 78) pour la réalisation de la scintigraphie du squelette entier. Pour ce faire, vous serez allongé(e) sur le dos sur la table d'examen, les bras le long du corps. Cette partie de l'examen dure environ 20 à 25 minutes. Ensuite, sur la base de ces images et de la demande du médecin référent, le médecin nucléariste détermine s'il faut pratiquer d'autres clichés détaillés.

- **Clichés statiques** de 5 minutes chaque fois
- **SPECT-scan** : ici, on pratique des coupes tridimensionnelles d'une certaine partie du squelette. Cette partie de l'examen dure environ 20 à 25 minutes.
- **SPECT-CT-scan** : pour localiser certaines lésions, le médecin référent peut demander une tomographie (SPECT-scan) combinée à un CT-scan. Cette partie dure environ 30 minutes en fonction de la région du corps à examiner. Les objets métalliques peuvent perturber cet examen. Pour cette raison, on vous demandera d'enlever tous les objets métalliques ainsi que certains vêtements, avant l'examen par CT.

Pour la qualité des clichés, il est important que vous restiez le plus immobile possible lors de l'examen (toutes les parties). Avant que vous ne puissiez quitter le service, tous les clichés sont évalués en termes de qualité et d'immobilité.

Durée totale de l'examen :

L'examen dure au **total** :

15 minutes (injection) + quelques heures de pause + 60 à 75 minutes (prise des clichés)

Après l'examen :

Après cet examen, vous pouvez rentrer **chez vous, travailler, ou regagner votre unité de soins si vous êtes hospitalisé(e)**. L'examen n'a **aucune influence sur votre aptitude à conduire un véhicule**.

Le jour de l'examen (après l'injection de la substance radioactive), il est conseillé **d'éviter un contact direct avec des femmes enceintes et de petits enfants**. Ne portez pas un enfant pendant un long moment, ne le prenez pas sur les genoux et ne lui faites pas de câlins. Vous pouvez cependant vous trouver dans la même pièce que des enfants. En gardant vos distances, vous réduisez de manière importante l'irradiation. **La substance radioactive** n'émet un rayonnement que pendant peu de temps, et **elle est totalement éliminée de l'organisme au bout de 24 heures**.

Effets indésirables :

Cette substance **ne provoque pratiquement jamais de réactions allergiques**. Les patients hypersensibles à l'iode ne ressentent également aucune gêne.

Résultat de l'examen :

Après l'examen, les clichés sont élaborés et traités, ce qui explique qu'on ne vous donnera pas immédiatement le résultat. **Votre médecin traitant recevra les résultats et vous les communiquera**.

Contact :

Si quelque chose n'était pas clair ou si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à prendre contact avec le **secrétariat du service de Médecine nucléaire (tél. : 057/35 74 10)**.

Le secrétariat est **accessible du lundi au vendredi de 7 h 15 à 16 h 30**. Attention, le service est **fermé le mercredi après-midi**.

Empêchement/décaler un rendez-vous :

Si vous ne pouvez vous présenter (à temps) à votre rendez-vous, informez-en le service de Médecine nucléaire le plus rapidement possible (au plus tard 24 h avant le rendez-vous). Le produit radioactif est en effet spécialement fabriqué ou commandé pour vous.

DATE DE L'EXAMEN :

HEURE DE L'INJECTION :

HEURE DES CLICHÉS :

SERVICE :

Médecine nucléaire (local 78 – rez-de-chaussée)

Centre Hospitalier Jan Yperman • Briekestraat 12 • 8900 Ypres • Tél. : 057/35 74 10